

**31^e CONGRÈS
DU CNCF
PARIS**

**2019
17 AU 19
OCTOBRE**

DOSSIER TECHNIQUE

**Palais des Congrès
Paris – Porte Maillot**

*31^e Congrès National du CNCF
Montage Mercredi 16 octobre 2019
Congrès du 17 au 19 octobre 2019*

SOMMAIRE

1 – INFORMATIONS PRATIQUES - VOS INTERLOCUTEURS : [page 3](#)

2 – PLAN ET MOYENS D'ACCES : [page 4&5](#)

3 – PLANNING TECHNIQUE : [page 7 à 9](#)

4 – PLAN D'IMPLANTATION : [page 9](#)

5 - VOTRE STAND EQUIPE : [page 10](#)

6 – VOTRE STAND NU : [page 12](#)

7 – RECOMMANDATIONS ET SECURITE : [page 13](#)

8 – PROGRAMME DU CONGRES : [page 17](#)

9 – LES BONS DE COMMANDES : [page 18](#)

10 – POINTS DIVERS & BADGES : [page 25](#)

1 - INFORMATIONS PRATIQUES – VOS INTERLOCUTEURS

LIEU DE LA MANIFESTATION :

Palais des Congrès

2, place de la porte Maillot
75017 PARIS

Exposants : Entrée gare de livraisons par le boulevard Gouvion Saint-Cyr (cf plan en page 5 et le pdf sur les accès en ligne sur le site du CNCF)

CONTACT LIEU PAR LESVEXPOSANTS : PALAIS DES CONGRES DE PARIS, Porte Maillot

Olivier Teillet (Direction des Opérations Service Exposants)

Tel : 01 40 68 16 16

Mail : olivier.teillet@viparis.com

Pour retrouver l'ensemble des prestations du Palais des Congrès

- Enregistrez-vous sur le site
- Vous obtiendrez un code client unique vous permettant de passer vos commandes
- <http://www.viparis.com/epex>
- Toutes les informations page 24

ORGANISATEUR pour le compte du CNCF :

Agence CCC

Maison de la Mutualité – 24 rue Saint Victor - 75005 PARIS

Sophie Godefroy (Responsable de projets)

Tél : 01 45 23 96 04

Mail : s.godefroy@societeccc.fr

INSTALLATEUR DES STANDS MODULAIRES :

INTERNATIONAL MODULING

3, rue de Messy
77410 CHARNY

Tél : 01 60 61 00 44 -- Fax : 01 60 61 07 70

<https://international-moduling.com/>

Votre contact : **Gwladys Rouchy** : exposants@international-moduling.com

2 - MOYENS D'ACCES

NB : Le rond-point de la Porte Maillot est en travaux jusqu'en 2021, informez-vous sur les accès avant votre venue en téléchargeant le fichier pdf sur le site du CNCF :

www.cncf.eu

[rubrique Agenda des congrès / 31^e congrès du CNCF / Les accès au Palais des congrès](#)

La gare de livraison est le moyen le plus simple pour décharger et livrer vos petits colis, dans un temps limité à 30mn pour les voitures personnelles. Vous devrez vous munir de votre propre charriot, et vous enregistrer via le logipass pour avoir accès à la gare de livraison.

Gare de livraisons

Niveau -2

Level -2

Delivery access

Le stationnement de courte durée est autorisé en gare de livraisons uniquement pendant les opérations de chargement ou de déchargement. Le stationnement de nuit est formellement interdit.

Parking in the delivery area is only permissible during loading and unloading. Overnight parking is strictly prohibited.

ACCÈS / ACCESS

Hauteur maximale autorisée : 4,20 m.
Maximum height: 4.20 m.

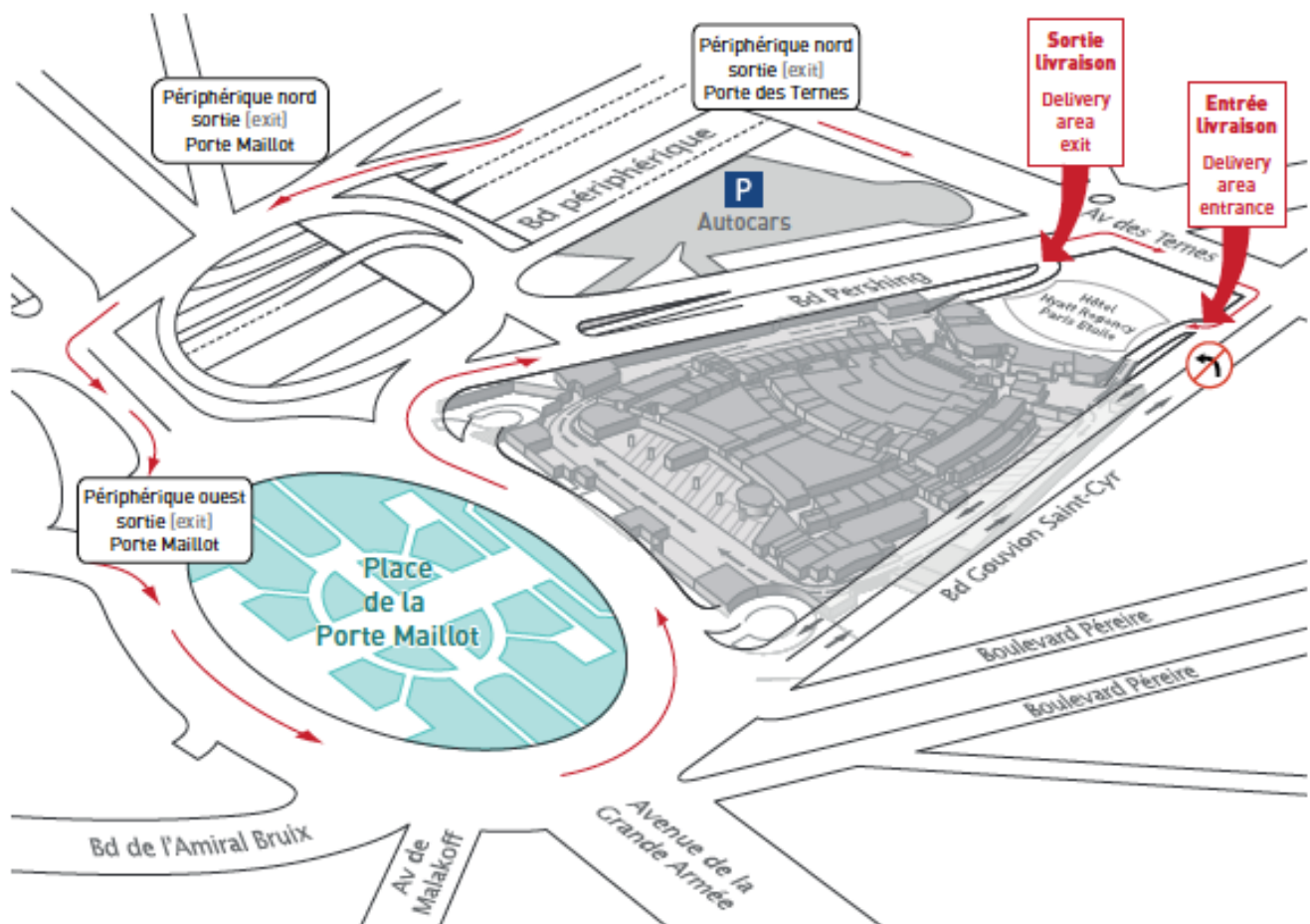
Largeur des rampes d'accès : 3,50 m.
Width of access ramps: 3.50 m.

Pente de 15 %.
Gradient: 15%.

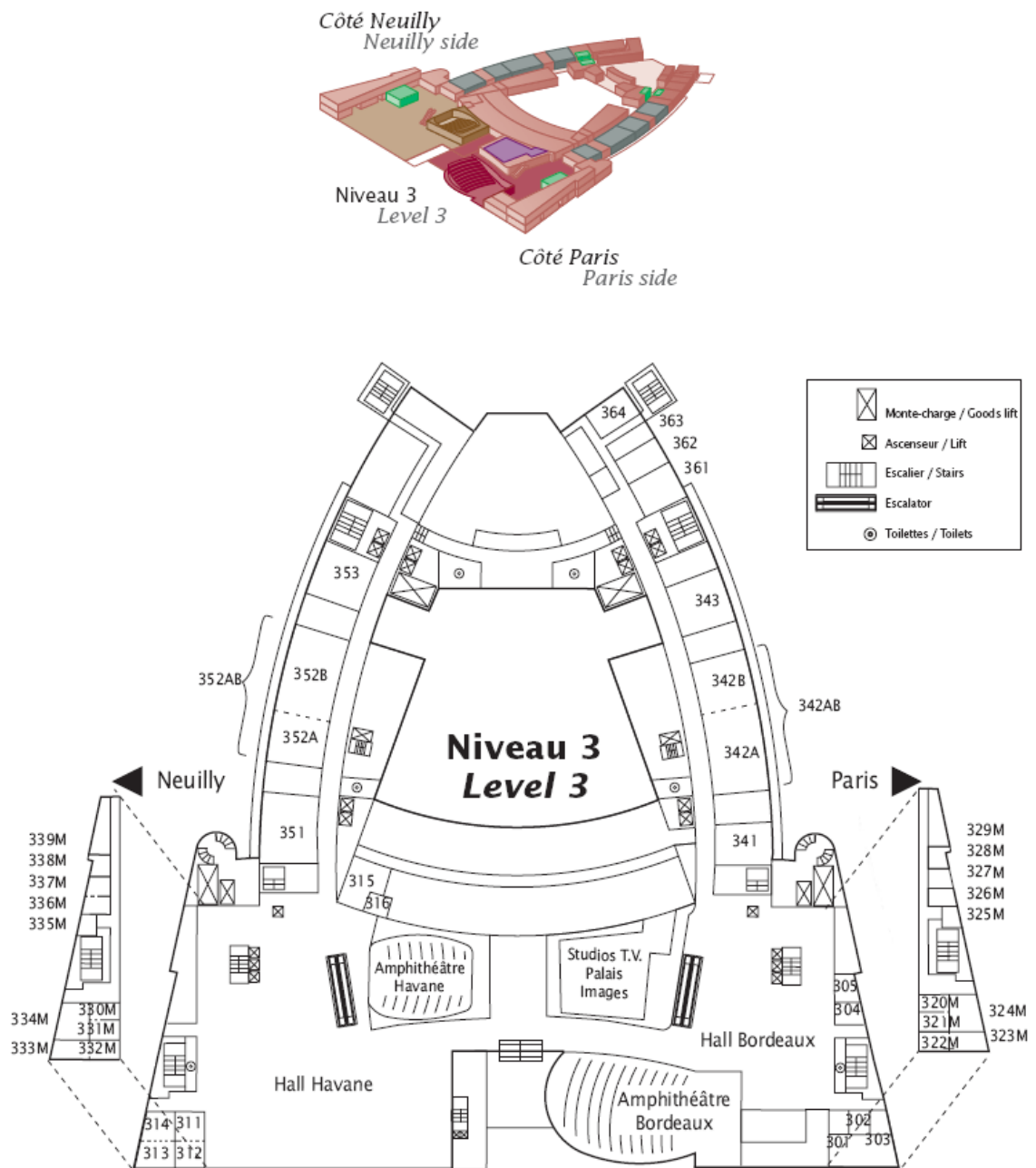
DÉCHARGEMENT / UNLOADING

La gare de livraisons est dépourvue de quai de déchargement.

The delivery area does not have an unloading platform.



CONGRES ET EXPOSITIONS CONFERENCE AND EXHIBITION SPACE



Exposition : 3 000 m²	
	m ² Brut
Hall Havane	1 940
Hall Bordeaux	1 060

Exhibition area: 32,280 sq.ft	
	sq.ft
Hall Havane	20,880
Hall Bordeaux	11,400

L'ESPACE EXPOSITION SE SITUE DANS LE HALL HAVANE AU NIVEAU 3

3 - PLANNING TECHNIQUE

DISPONIBILITÉ DES STANDS POUR LE MONTAGE, MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 :

- Traçage au sol, début du montage des modulaires : créneau exclusif pour International Moduling de 7h à 9h. Aucun autre prestataire ne pourra accéder à l'espace exposition.
- **Accès pour les stands nus et votre propre installateur de stand** : à partir de 9h
- Montage des nus et continuation du montage des modulaires de 9h à 14h
- Continuation du montage des stands nus de 14h à 18h30 et livraison sur votre stand déco de vos colis
- **Accès aux stands équipés par International Moduling (stands modulaires)** : de 14h à 18h30 (installation et réception de vos colis)

Aucune dérogation d'horaire ne sera possible, prévoir vos équipes en conséquence.

ACCUEIL DES STAFF EXPOSANTS le jour de l'ouverture du congrès, le JEUDI 17 OCTOBRE à partir de 7H30

- L'accueil des exposants s'effectuera au niveau 3, dès 7h30
- Les badges commandés selon les modalités en fin de dossier (page 26) seront à retirer à l'accueil dès votre arrivée contre émargement. Chacun devra donc se présenter personnellement.

OUVERTURE DE LA MANIFESTATION, JEUDI 17 OCTOBRE 2019 :

- L'accueil des congressistes s'effectuera au niveau 3, dès 8h00
- Horaires des conférences chaque jour : vous reporter au programme en téléchargement sur le site du CNCF
- Ouverture des espaces niveau 3 aux exposants :
Jeudi : 7h30-18h30 / Vendredi : 7h45-18h30 / Samedi : 7h45-12h30 début du démontage
- Ouverture aux congressistes : Jeudi et Vendredi : 8h à 18h30, Samedi : 8h à 12h30

DÉMONTAGE DES STANDS, SAMEDI 19 OCTOBRE 2019

- Pour tous les exposants, de 13h à 18h30.
- **NB : pour des raisons de sécurité, aucun accès ne sera possible avant 13h sur la zone d'exposition qui devra se vider de ses participants entre la fin de la conférence de clôture et 13h. Bien briefeur vos décorateurs, et coursiers pour la reprise de vos cartons à partir de 13h.**

IMPORTANT :

Nous vous rappelons que toute dégradation faite lors du montage et du démontage des stands est à la charge de l'exposant. Après état des lieux, une facture sera adressée à l'exposant concerné si un constat est dressé par Viparis.

Le démontage des stands devra s'effectuer impérativement à la date et aux heures prévues.

Merci de faire suivre à vos prestataires avec les consignes page suivante sur la livraison et reprise de colis, les moyens d'accès, les horaires...

LIVRAISON ET REPRISE DES COLIS

Chaque prestataire (livreur, standiste ou prestataire) devra s'enregistrer dans le logiciel, LOGIPASS de Viparis, qui permet entre autres, la régulation des entrées en gare de livraison du Palais. Tous les véhicules qui se présenteront à l'entrée de la gare devront avoir été enregistrés sur ce logiciel en amont et avoir obtenu un macaron qui leur permettra l'entrée en gare. Si cela n'a pas été fait en amont, l'accès leur sera refusé.

Vous pourrez télécharger, sur le site du CNCF, le pdf en ligne (**Mode d'emploi Logipass**) à partir du **17 septembre (actif J-1 mois avant congrès, activation par Viparis)** www.cncf.eu / rubrique agenda des congrès / choisir le 31^e congrès du CNCF / Cliquez sur « en savoir plus »

- **Aucune livraison n'est possible avant le jour du montage, le mercredi 16 octobre.**
- **Vos colis doivent être livrés sur votre stand par votre livreur le mercredi 16 octobre entre 14h00 et 18h30, et signés (BL) par un représentant de votre firme. L'organisateur ou Viparis ne pourra réceptionner les colis pour vous.**
- **Aucun colis pour votre firme ne sera accepté le mercredi matin, **exception faite des livraisons pour insertion pochette congrès (voir ci-après).** Dans ce cas et seulement dans celui-ci, une vérification sera faite par CCC ; les colis concernant votre stand, si c'était le cas, repartiront avec votre livreur. **Il est donc impératif pour vous de prévoir 2 créneaux de livraison si vous avez des remis pochettes congrès à livrer le matin.****
- **Entrée gare de livraisons par le bd Gouvion Saint-Cyr (cf plan en page 6).**
- **Les consignes de sécurité sont affichées directement en gare de livraison. Les différents standistes et prestataires se présenteront directement à l'entrée de la gare en précisant l'événement pour lequel ils interviennent (Congrès du CNCF). Attention aux horaires indiqués dans ce dossier technique !!**

- Accès espace exposition (niveau 3, Hall Havane) par les Monte-Charges MC7 et MC9 à partir de 9h.
- **Tous les colis devront être récupérés le samedi 19 octobre 2019 avant 18h00** (pour assurer la fin du démontage au sol 18h30 pour l'état des lieux).
- Aucun colis ne pourra être stocké sur place, aucune dérogation n'est possible. Tout colis restant, quel qu'il soit, sera détruit le soir même, les manifestations s'enchaînant...
- Les organisateurs de la manifestation ne pourront être tenus pour responsable de la non-récupération de votre matériel, celui-ci étant exclusivement sous la responsabilité de l'exposant.

Merci de bien vouloir fournir ces informations à toutes les personnes qui travaillent avec vous sur ce projet.

Kits congressistes

Les partenaires ayant signé avec Cardiologie Congrès une insertion kit congressistes, devront livrer à Viparis, salle 352A niveau 3, Mercredi 16 octobre entre 8h30 et 11h30 EXCLUSIVEMENT, leurs cartons pour la préparation des pochettes congrès, portant la mention suivante sur les étiquettes modèles pour cartons (page 27):

LIVRAISON KIT CONGRESSISTES - SALLE 352A - 8h30/11h30 et mentionnant le nombre de cartons. + Rayer la mention livraison sur stand.

Rappel : les cartons seront vérifiés et refusés en cas de livraison ne concernant pas les kits congressistes / Prévoyez 2 livraisons (une le matin pour les pochettes, une l'après midi pour votre dotation stand).

Toute livraison pour les pochettes qui n'aura pas été effectuée le matin sur le créneau horaire spécifié ne pourra plus être insérée dans les pochettes congrès.

WIFI : Voir page 24

4 - PLAN D'IMPLANTATION DES STANDS

Plan en cours actuellement, choix de son espace par chaque exposant, par ordre de signature des bons de commande chez Cardiologie Congrès.

Le plan finalisé ou très avancé sera mis en ligne sur le site du CNCF.
(la numérotation des stands sera définitive dès affichage sur le site)

CHOIX DE VOTRE STAND

- Si vous souhaitez un stand modulaire équipé, vous préciserez ce choix à International Moduling sur la fiche en page 18 avant le 20 septembre. Vous trouverez le descriptif du stand ci-dessous.
- Si vous souhaitez un stand nu, à gérer par votre propre installateur de stand, vous le préciserez à International Moduling dès que possible, et impérativement avant le 20 septembre sur la fiche en page 18, accompagné de votre projet) – Détail pour votre type de stand au point 6.

5 - VOTRE STAND EQUIPE MODULAIRE

DESCRIPTIF DE VOTRE STAND EQUIPE (frais inclus sur cette base dans votre achat de stand modulaire) :

☐ MOBILIER

1 table nappée et 2 chaises

Dimension table : 1,45m x 0,55 m // Couleur de nappage : feutrine bleue



☐ SOL & NETTOYAGE

Moquette aiguilletée coloris rouge ou prune, avec **film protecteur à retirer quand vous prenez possession de votre stand**



Prune



Rouge

Nettoyage (aspirateur) pris en charge par le congrès chaque soir. Au-delà, prestations à votre charge (voir auprès du Palais des Congrès)

☐ STRUCTURE

Ossature en aluminium blanc hauteur 240 cm

Panneaux de remplissage couleur blanche (1 à 3 cloisons selon les emplacements, afin d'ouvrir au maximum sur les allées) de 240 cm

Si vous souhaitez compléter par exemple par une réserve ou autre intervention à vos frais, International Moduling est votre contact.

❑ **ELECTRICITE**

- les stands sont équipés d'un rail de 3 spots de 100 watts pour 6-9 m², 2 rails pour 12-18m²
- 1 boîtier électrique avec 1 kW disponible en branchement intermittent (alimentation en électricité du montage à fin du démontage 18h30).

ATTENTION, LA PUISSANCE MAXIMALE PAR STAND EST DE 20 KW

Pour toute commande d'électricité complémentaire:

Merci de passer votre commande sur le site www.viparis.com/epex

❑ **ENSEIGNE**

1 enseigne drapeau double face

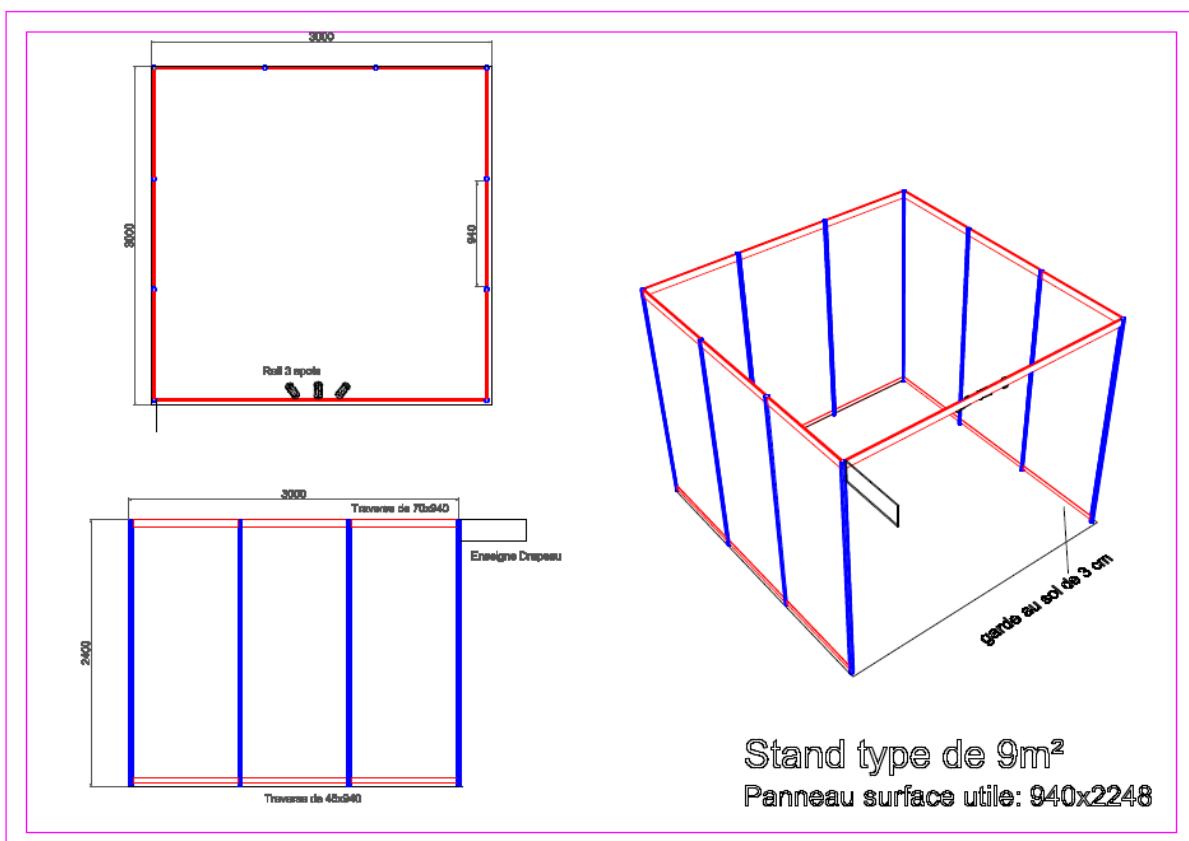
Maximum 2 lignes de 16 caractères (voir bon de commande)

- ❑ **Des crochets, chaînettes, du velcro et de la patafix** seront à votre disposition auprès d'International Moduling pour la fixation de vos documents

PLAN DE VOTRE STAND EQUIPE

(NB : nous ouvrirons au maximum sur les allées pour une meilleure convivialité.

Certains stands pourront alors n'avoir que 1 ou 2 cloisons au lieu de 3)



6 - VOTRE STAND NU

- Les stands sont livrés nus uniquement sur demande, avec projet à l'appui à adresser à International Moduling en charge du traçage + CCC
- CCC se chargera de vérifier auprès du Chargé de sécurité sa conformité aux réglementations, et s'assurera qu'aucun stand construit ne bloque la visibilité des autres stands autour.
- **NB : l'arrière des stands le long de l'escalator est visible par les participants, prévoir donc un aménagement adéquat en décoration.**

DESCRIPTIF DE VOTRE STAND NU

- Votre stand est délimité au sol par un traçage adhésif. Vos équipes ne pourront accéder au niveau 3 qu'une fois le traçage fait, à partir de 9h.
- Nettoyage (aspirateur) pris en charge chaque soir par le Congrès. Pour des prestations complémentaires, elles sont à votre charge (voir auprès du Palais des Congrès)
- ELECTRICITE : 1 boîtier électrique avec 1 kW disponible en branchement intermittent (alimentation en électricité du montage à fin du démontage 18h30).

Pour toute commande d'électricité complémentaire :

Merci de passer votre commande sur le site www.viparis.com/epex

ATTENTION, LA PUISSANCE MAXIMALE PAR STAND EST DE 20 KW

IMPORTANT :

**Il est impératif de présenter tout projet de stand à
International Moduling + CCC pour approbation
Au plus tard 3 semaines avant le début de la semaine du
congrès**

SOIT AU PLUS TARD un envoi au 20/09 chez CCC et I.Moduling

7 - RECOMMANDATIONS ET SECURITE

Nous vous demandons de vous harmoniser avec la hauteur des structures, soit une hauteur 240 cm maximum, de laisser le maximum d'ouverture sur les allées, de favoriser des stands ouverts, aérés et lumineux afin de préserver l'harmonie du salon.

1. CONDITIONS D'AMENAGEMENT DES STANDS

- Les exposants devront laisser les emplacements occupés par eux et notamment les cloisons et moquette des stands, dans l'état ou ils les auront trouvés.
- Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure
- Il est recommandé d'utiliser, pour tout accrochage sur ces panneaux, les systèmes d'accrochage fournis par nos soins (velcro, crochet...)
- Toute détérioration sera facturée à l'Exposant par l'Installateur.
- La hauteur des cloisons de séparation des stands est de 2m40 .Elle ne pourra être dépassée par le matériel exposé sans une dérogation.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE PROCEDER :

- A tout perçement de trous pour accrochages ou scellements
- A la dépose des portes, à des fixations d'antennes, etc.
- A tous travaux touchant les conduits de fumée, d'eau, d'air, les circuits électriques, téléphoniques, canalisations d'eau ou de vidange, monte-charge, ascenseurs et tranchées pour canalisations.
- Toute dégradation des sols, des poteaux, des murs... du fait des exposants est à leur charge et leur sera facturé post congrès.
- Il leur appartient donc de prendre toute mesure (plastiques, contre-plaqué...) permettant d'assurer la protection des sols ou autres, en cas de risques.
- Les "Tirez-Lâchez" prévus pour le désenfumage des halls devront toujours rester accessibles au Service de Sécurité.

2. SURFACE NUE

- Tout projet de stand équipé devra être soumis pour acceptation à la société INTERNATIONAL MODULING et CCC au plus tard le Vendredi 20 septembre.
- Se renseigner pour les hauteurs autorisées par Viparis suivant l'emplacement de votre stand.

3. ASSURANCE

- Chaque exposant devra souscrire obligatoirement une assurance pour son stand et le matériel exposé
- **Il est impératif de joindre une copie de la police d'assurance, pour attester de sa souscription. Sans attestation nous nous réservons le droit d'interdire la participation au salon**

(Celle-ci ne déroge pas de l'assurance obligatoire sur le mobilier)

4. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Les matériaux utilisés dans la construction des stands devront être conformes aux prescriptions ci-après :

Rappel classification française	Laboratoires français agréés par le Ministère de l'Intérieur
M0 – Incombustibles	- Laboratoire du CSTB
M1 – Non inflammables	- Laboratoire Central de la Préfecture de Police
M2 – Difficilement inflammable	- Laboratoire National d'Essais
M3 – Moyennement inflammable	- Laboratoire du Centre de Recherches du Bouchet
M4 – Facilement inflammable	- Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE)
	- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS)

➤ Enseignes

Aucune enseigne ne pourra être réalisée avec des signaux blancs sur fond vert, ces couleurs étant exclusivement réservées à la sécurité pour le balisage des dégagements.

- **L'exposant devra respecter** toutes les mesures imposées par les pouvoirs publics et notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements et consignes concernant les expositions, foires et salons, édictés par la Direction de l'Hygiène et de la Sécurité Publique de la Préfecture de Police (Ordonnance N°55.5544 en date du 25/08/55). En cas d'infraction grave, le CIP pourra ordonner toute mesure collective pouvant aller jusqu'à l'enlèvement des structures et du matériel exposé, ou à l'interruption de la manifestation, sans que l'exposant puisse réclamer aucune indemnité, ni que ses obligations de règlement de loyer disparaissent.

➤ Il convient en général :

- De ne disposer au-dessus des stands aucun élément susceptible de diminuer l'efficacité du système d'extinction automatique à eau (sprinkler) et des dispositifs d'évacuation de fumées.
- De n'utiliser pour les vélums que des matériaux de catégorie M1 au moins, hydrofuges et comptant au moins 75 % de vide dont la plus petite dimension des mailles ne sera pas inférieure à 0.005m.
- De rendre les dispositifs de coupure commandant l'installation électrique de chaque stand accessible en permanence.

- De supprimer tous les matériaux de décoration ne possédant pas au moins la qualité M2 difficilement inflammable attribuée après essais par le laboratoire agréé, ou ne pouvant être rendus tels par ignifugation.
- D'adresser une demande à l'organisateur pour toute utilisation de laser et ce 2 mois avant la date du salon.
- De n'employer ni de stocker dans les stands de combustibles liquides particulièrement inflammables ou les liquides inflammables de 1^{ère} catégorie (une dérogation au sujet de ces derniers pouvant toutefois être consentie dans certains cas, sous réserve d'obtenir au préalable l'approbation de la Préfecture de Police). Le CIP se réserve le droit absolu de faire enlever tous matériels dangereux, insalubres, ou dégageant des odeurs désagréables, nuisibles ou gênantes, ainsi que toutes les installations susceptibles de nuire à l'aspect général.

5. BALISAGE ET ACCES AUX MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE

Les constructions et aménagements de stands ne doivent pas cacher les inscriptions signalant les dégagements ou cheminements d'évacuation (sorties de secours, etc...).

Ils ne doivent pas compromettre l'accessibilité aux moyens de secours et d'alarme, extincteurs, Robinets d'Incendie Armés (RIA), boîtiers bris de glace et téléphones muraux, ni gêner leur visibilité.

6. INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES STANDS

Les installations particulières de stands doivent être réalisées par des professionnels ou des personnes ayant une parfaite connaissance du règlement de sécurité en la matière.

INTERDIT	IMPERATIF	RECOMMANDE OU AUTORISE
Tableau de branchement		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Toute modification Des caractéristiques techniques du tableau de branchement (emplacement, disjoncteurs, fusibles...) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tableau accessible En permanence. Inaccessible au public. Disjoncteur coupé en l'absence du personnel du stand si tableau dans local fermé à clé. 	
Câbles/Connexions...		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Câbles comportant des conducteurs d'une section inférieure à 1.5 mm² tout au moins pour les alimentations. ◆ Câbles isolés pour une tension inférieure à 500 V câble H03 VH-H (Scindex). ◆ Epissures. ◆ Connexions non Protégées par des boîtes de dérivation genre "plexo" ◆ Fiches et prises 		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Blocs multiprises et

Multiples (triplettes) 2P– 6A ♦ Douilles voleuses. ♦ Lampes à décharge non conformes à la norme NFC 15 150.		Prises multiples (triplites) 2P + T 10/16A
Classification du matériel		
	Matériel de classe 1 symbole relié au conducteur de terre	♦ Matériel de classe 2 Double isolation symbole
Luminaire/Illuminations		
	♦ Luminaires équipés de Lampes halogènes : - Hauteur 2,25 m minimum, - fixés solidement, - éloignés de tous matériaux inflammables, - équipés d'écrans de sécurité (verre ou grillage à mailles fines). ♦ Guirlandes d'illumination Câble de catégorie C2 et douilles raccordés de façon inamovible aux conducteurs qui les alimentent.	

7. MATIERES COMBUSTIBLES

- L'ignifugation des installations doit être réalisée par une entreprise qualifiée, délivrant le label de garantie d'un organisme agréé (voir chapitre 5)
- Chaque responsable de stand doit tenir à la disposition du service du CIP le certificat de réaction au feu des matériaux utilisés pour l'aménagement ou la décoration.
- Les certificats d'origine étrangère ne peuvent être pris en considération. Aussi, les exposants étrangers, utilisant des matériaux importés de leur propre pays n'ayant pas été contrôlés en France, doivent transmettre, au plus tard 2 mois avant la manifestation, des échantillons de ces matériaux auprès des laboratoires agréés qui établiront des certificats de conformité par rapport aux normes prévues par la réglementation française en vigueur.
- Les stockages de bois, papier, paille, cartons, emballages divers, pouvant constituer un aliment pour le feu en cas d'incendie, est interdit dans les surfaces d'exposition, les stands, leurs arrières et leurs cabines.

8. COMMISSION DE SECURITE

- Lors de son passage, la veille avant la fin d'horaire du montage, et le matin de l'ouverture, les aménagements des stands devront être terminés.
- **L'exposant, ou son mandataire qualifié, devra être présent sur son stand lors de ce contrôle et être en mesure de fournir tout renseignements concernant les installations et les matériaux utilisés.**
- **Les décisions prises par la Commission, lors de sa visite, qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction d'ouverture d'un stand, sont immédiatement exécutoires.**

Tout aménagement, non conforme aux dispositions du Règlement de Sécurité ou toute dérogation à celui-ci, nécessité par des circonstances particulières doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée au Responsable du Service de Sécurité du CIP, 4 semaines au moins avant l'ouverture de la manifestation.

8 - PROGRAMME DU CONGRES

Il est mis à jour régulièrement et disponible sur le site du CNCF : www.cncf.eu / rubrique agenda des congrès / Cliquer sur le bandeau du 31^e congrès / Cliquer sur « en savoir plus » où vous trouverez tous les documents en téléchargement.

9 - LES BONS DE COMMANDES

Aucune commande ne sera prise en considération si elle n'est pas accompagnée du règlement à l'ordre de INTERNATIONAL MODULING

31^e CNCF - PALAIS DES CONGRES DE PARIS – 17 au 19 Octobre 2019 – Montage 16 octobre 2019

TYPE DE STAND

STAND N° _____ SOCIETE _____ Nom du contact _____ Adresse postale _____ _____ _____ _____ Téléphone _____ Mail _____	RENSEIGNEMENTS TYPE DE STAND ENSEIGNE POUR LES MODULAIRES <p style="text-align: center; color: red;">Exemplaire à retourner impérativement à INTERNATIONAL MODULING 3, rue de Messy 77410 CHARNY exposants@international-moduling.com Tél. : 01.60.61.00.44 – Fax : 01.60.61.07.70</p> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Exemplaire à retourner avant le 20/09/2019</p>
--	---

Vous avez commandé un stand nu ou équipé ? merci d'entourer l'option choisie ci-dessous

- Nu - vous avez un prestataire extérieur (voir descriptif page 12)
- Équipé - selon notre descriptif (page 10) – **Veillez confirmer si vous souhaitez ce mobilier inclus**
 Table : oui - non // Nappe feutrine bleue : oui - non // 2 chaises : oui – non
 choix moquette : prune ou rouge (entourer l'option choisie)

Si vous souhaitez un complément de ce même mobilier en dotation, ce sera à vos frais, à commander auprès de Viparis.

Stand équipé : Le nom de la firme exposante doit seul figurer sur l'enseigne sans qu'il soit possible de respecter un graphisme spécial ou une maquette particulière, et sans logo.

Veillez préciser très lisiblement ci-après le texte exact (en détaillant majuscules et minuscules). Maximum 2 lignes de 16 caractères. Stand en épis et recto/verso.

Date et signature du responsable	Cachet de l'entreprise
----------------------------------	------------------------

Commandes complémentaires Exposant

Nom du Salon : 31 ^e CNCF 2019	<p>Exemplaire à retourner AVANT LE 20/09/2019 :</p> <p>INTERNATIONAL MODULING 3 rue de Messy - 77410 Charny Tél : 01 60 61 00 44 - Fax : 01 60 61 07 70 exposants@international-moduling.com</p> <p><u>Votre commande ne sera prise en considération qu'à réception de votre règlement, à adresser à:</u></p> <p>INTERNATIONAL MODULING</p> <p>Coordonnées Bancaires Code banque : 10207 - Code guichet : 00047 N° de compte : 04047013168 - Clé RIB : 81 Domiciliation : BP RIVES DE ROISSY - SWIFT : CCBPFRPPMTG IBAN :FR76 1020 7000 4704 0470 1316 881</p>
N° de stand :	
Société :	
N° tva intracommunautaire :	
Contact :	
Adresse :	
Code Postal : Ville :	
Téléphone :	
E-mail :	

Retrouvez toute la gamme sur <https://international-moduling.com/>

Désignation/Référence	Prix unitaire	Quantité	Total HT
Réserve d'1m ² en angle	194.00 €		
Cloison modulaire (le ml)	71.00 €		
Bloc 3 patères pour porte	32.00 €		
Porte pleine modulaire fermant à clé	123.00 €		
Etagère droite ou inclinée (à préciser) modulaire 1000x300 mm	39.00 €		
Cloison bois (le ml) gainée de coton gratté double face	145.00 €		
Cloison bois (le ml) sans coton	95.00 €		
Porte pleine bois peinte en blanc fermant à clé	136.00 €		
Spot halogène de 500 watts	93.00 €		
Rail de 2 spots à LED	77.00 €		
Rail de 3 spots à LED	82.00 €		
Rail de 4 spots à LED	87.00 €		
Spot basse tension tige ou arc (à préciser)	63.00 €		
Bloc de 3 prises	32.00 €		
Moquette aiguilletée (coloris au choix) – le m ²	11.00 €		
Coton gratté (coloris au choix) – le m ²	11.00 €		
Velum coton gratté plafond (coloris au choix) – le m ² confection incluse	15.00 €		
Velum filet plafond (coloris au choix) – le m ² confection incluse	22.00 €		
Bandeau de façade personnalisé en pvc – le mètre linéaire	54.00 €		
Habillage de comptoir en pvc (face avant)	148.00 €		
Enseigne drapeau supplémentaire	28.00 €		
TOTAL HT			
TVA 20%			
TOTAL TTC			

Date et Signature du Responsable
Cachet de l'Entreprise

REGLEMENT COMMANDES INTERNATIONAL MODULING

➤ **Règlement par chèque bancaire :**
à l'ordre de INTERNATIONAL MODULING la somme de € correspondant au total de ma commande.

➤ **Païement par virement bancaire :**
au compte BP RIVES ROISSY
N° 04047013168 clé 81– Code 10207 – Code guichet 00047
IBAN : FR76 1020 7000 4704 0470 1316 881
BIC : CCBPFRPPMTG
la somme de € correspondant au total de ma commande.

➤ **Règlement par carte bancaire VISA / MASTERCARD/AMEX :**
N° de carte
Expire le/.....

Je soussigné(é), autorise INTERNATIONAL MODULING à prélever la somme de € sur mon compte bancaire, correspondant au total de ma commande.

➤ **Annulation de commande:**
Seules les annulations signifiées à INTERNATIONAL MODULING par lettre ou mail, au moins 15 jours ouvrables avant la date de la manifestation permettront le remboursement des sommes versées.

MODE DE PAIEMENT : 100% A LA COMMANDE

Date/signature et cachet de la société + mention « bon pour accord »

Conditions générales de location

Article 1 : COMMANDES

1.1 Sauf convention contractuelle préalable, aucune commande ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

Article 2 : LIVRAISONS

- 2.1 Les coordonnées du stand doivent être clairement mentionnées sur le bon de commande afin de faciliter la livraison.
- 2.2 En cas d'absence du client lors de la livraison ou de la reprise du matériel, les bons établis par International Moduling ont valeur de pièce justificative du nombre et de l'état du matériel livré et repris.
- 2.3 Annulation de commande : par courrier recommandé 15 jours minimum avant la date de livraison, date de première présentation faisant foi.
- 2.4 En cas de refus du matériel par le client lors de la livraison, et quel qu'en soit le motif, le total de la facture établie reste dû à International Moduling.
- 2.5 International Moduling, selon ses impératifs logistiques ou des consignes spécifiques émanant des organisateurs du salon, se réserve le droit de choisir le jour de livraison. Par conséquent, la date de livraison souhaitée par le client n'a qu'une valeur indicative.
- 2.6 En cas de force majeure uniquement*, International Moduling, se réserve le droit de fournir en remplacement des meubles commandés un matériel différent. Le matériel de remplacement livré sera systématiquement d'une valeur de location supérieure, afin de compenser le préjudice subi.

Article 3 : GARANTIE MOBILIER - OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

- 3.1 Le locataire est responsable du matériel loué, de la livraison à la reprise.
La garantie mobilier de ce matériel est obligatoire. Cette garantie mobilier couvre les détériorations et/ou dégradations du mobilier. Le refus de cette garantie mobilier implique la responsabilité pleine et entière du locataire en cas de dommages et/ou dégradations du matériel. Le mobilier détérioré vous sera facturé à sa valeur à neuf. Cette garantie mobilier ne couvre pas le risque vol Le règlement du locataire confirme la garantie.
- 3.2 Livraison : aucune réclamation sur l'état du matériel loué ne sera prise en compte si elle n'a fait l'objet, dans un délai de 24 heures à compter de la livraison, d'un courrier de réclamation justifié.
- 3.3 International Moduling se réserve le droit de récupérer le matériel loué dès la fermeture de la manifestation. Le locataire doit prendre toutes les dispositions en ce sens, et retirer en particulier tous les objets ou documentations pouvant lui appartenir. International Moduling ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'une disparition éventuelle ou de tout autre dommage lors de la reprise du matériel.
- 3.4 Le matériel loué reste la propriété d'International Moduling. Il ne peut être ni cédé, ni déplacé, ni saisi.
- 3.5 En cas de dégradation volontaire du matériel, constatée lors de la reprise, le client s'engage à rembourser les frais de réparation à International Moduling.

Article 4 : TARIFS

- 4.1 Les tarifs s'entendent H.T. pour la durée de la manifestation – maximum 15 jours – pour livraison à Paris et en région Parisienne, en heures et jours ouvrés.
- 4.2 International Moduling se réserve le droit de facturer en supplément :
 - Les livraisons en heures et jours fériés ;
 - Les livraisons complémentaires à la demande du client ;
 - Les livraisons en dehors de Paris et de la région Parisienne ;
 - Les commandes spéciales dues à :
 - L'importance du matériel loué ;
 - La durée de la location ;
 - La modification du matériel standard ;
 - Toute autre demande spécifique ;
 - Une manutention particulière.
- 4.3 Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de livraison.

Article 5 : LITIGES

- 5.1 Pour toute contestation ou litige, le tribunal de Meaux sera compétent.
- 5.2 Préjudice commercial, industriel ou financier :
Aucune indemnité ne pourra être réclamée à International Moduling pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque, quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

Article 6 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- 6.1 Le matériel loué est la propriété pleine et entière d'International Moduling et est insaisissable.

**Intempéries, problèmes de circulation, non disponibilité du matériel...ou toute autre cause définie par International-Moduling comme majeure.*

Nom du signataire - signature - date - Cachet société



POUR PASSER COMMANDE AU PALAIS DES CONGRES DE PARIS

Vous pouvez retrouver l'ensemble des prestations du PALAIS DES CONGRES DE PARIS sur le site :

<http://www.viparis.com/epex>



- **Vous êtes déjà client VIPARIS**

Merci de vous identifier en indiquant votre adresse e-mail et votre mot de passe enregistrés lors de la création de votre Compte Client.

- **Vous êtes nouveau client VIPARIS**

Merci de cliquer sur « Créer un compte » afin d'enregistrer vos données clients et de recevoir le mail d'activation de compte.

Sélectionner ensuite le lieu de votre manifestation (PALAIS DES CONGRES DE PARIS) et le nom de l'événement pour accéder au module de commande en ligne

NB: Vous pouvez sélectionner directement un site, une manifestation, et consulter les tarifs sans avoir besoin de vous identifier au préalable. L'identification (compte client VIPARIS) ne sera obligatoire qu'au moment de valider ou enregistrer votre commande.

Wi-Fi

Viparis offre à **toutes les personnes sur le site** un accès **internet gratuit limité à quatre heures** de connexion par jour sur l'ensemble des espaces.

ASPECTS TECHNIQUES

- Nom du réseau non personnalisable : *Wi-Fi_GRATUIT.
- Débit maximum de 2 Mbps, déconnexion après 15 min de non-utilisation
- Limitation à 4 h/équipement dans les espaces
- Réseau fonctionnant sur la fréquence des 2,4 GHz
- Pas de clé WPA

Pour tout complément d'information, contacter :

Olivier Teillet (Direction des Opérations Service Exposants)

Tel : 01 40 68 16 16

Mail : olivier.teillet@viparis.com

10 – POINTS DIVERS ET BADGES

- **Animation**

Aucune animation, distribution de flyers ou autre n'est autorisée dans les allées de la salle d'exposition, les espaces du congrès, les salles...

Sur votre stand, une demande d'autorisation décrivant l'animation devra être demandée auprès de CCC qui s'assurera auprès de Cardiologue Congrès et du CNCF de sa validation.

- **Restauration des exposants**

En fonction de votre superficie de stand, un nombre de badges et de repas offerts vous est alloué chaque jour.

N'oubliez pas d'en tenir compte dans votre bon de commande (ex : vous indiquez au total 7 repas et vous avez 4 repas offerts : 3 seront facturés avant congrès, avec un règlement avant congrès)

Le nombre de repas et de badges s'entend par jour : ex jusqu'à 2 repas jeudi, jusqu'à 2 vendredi, jusqu'à 2 samedi.

Les repas ne sont pas cumulables et ne sont pas obligatoires.

De 6 à 11m ² : jusqu'à 2 repas chaque jour	de 16 à 27m ² : jusqu'à 4 repas chaque jour
De 12 à 15m ² : jusqu'à 3 repas chaque jour	de 28 à 40m ² et plus : jusqu'à 5 repas chaque jour

Les repas sont des lunch box, distribuées jeudi et vendredi sur vos stands en fin de matinée, en échange de vos contremarques transmises à votre arrivée par nos « hotesses exposants », en fonction de vos commandes sur le formulaire page suivante (et réglées si vous dépassez le nombre offert).

Vous déjeunerez pendant la pause du midi sur vos stands si vous avez choisi de vous restaurer dans le cadre du congrès selon les modalités énoncées. Sinon, sachez que de nombreux moyens de se restaurer existent dans ou autour du Palais des Congrès, si vous souhaitez déjeuner ailleurs.

Seuls les exposants partenaires d'un déjeuner-débat, avec leurs contremarques, le jour de leur sponsorship de déjeuner-débat, pourront accéder à la salle de leur déjeuner-débat, aux côtés des médecins.

Samedi, une salle commune médecins-exposants sera mise à disposition pour ceux souhaitant déjeuner d'une lunch box, avec leur contremarque (pas de session scientifique).

Exemplaire **à retourner impérativement**

avant le vendredi 20 septembre 2019 à l'Agence CCC,
A l'attention de Sophie Godefroy, par mail s.godefroy@societeccc.fr

VEUILLEZ UTILISER CE DOCUMENT pour commander vos badges exposants et repas

Restauration : au-delà du nombre de repas offerts , 48€ TTC le repas par personne en plus.
Ce document tient lieu de bon de commande, cet engagement est définitif et sera facturé immédiatement et réglé avant congrès.

	NOM du représentant (sauf pour vos hôtesses sur stand que vous devrez vous-même badger)	Prénom du représentant	Déjeuner Jeudi (1 pour confirmer votre repas)	Déjeuner Vendredi (1 pour confirmer votre repas)	Déjeuner Samedi (1 pour confirmer votre repas)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

NOM DU LABORATOIRE/SOCIETE A FAIRE FIGURER SUR LE BADGE EN PLUS DU NOM PRENOM DU REPRESENTANT :

.....

Pour des questions de sécurité, aucun badge ne peut être simplement au nom de la société. **Chaque badge est nominatif et les repas s'y rapportant également.**

Retour de ce bon de commande avant le vendredi 20 septembre, les dates sont importantes, les prestataires restauration exigeant des engagements tôt en amont du congrès, du fait des nombreuses manifestations à cette période.

Date et signature du responsable :
Référence BdC si nécessaire pour facturation :

Cachet de l'entreprise :

ANNEXE



Merci d'imprimer cette fiche et de la coller sur chaque colis livré

ETIQUETTE COLIS LIVRAISON SUR STAND

Informations obligatoires

Manifestation : 31^e CNCF – MONTAGE 16/10/19 – LIVRAISON 14H-18H30

Lieu : PALAIS DES CONGRES - Niveau 3 - Hall Havane

Nom du stand (enseigne) :

Numéro du stand :

Nom du responsable sur stand :

Numéro portable du responsable sur stand :

Nombre de colis à livrer sur stand :